

Nicolas Quint – *Conditionnel 2e forme canso de la crozada*, 1997, texte, p. 1

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER III - PAUL VALÉRY

U.F.R. I DE LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE ET LINGUISTIQUE

Nicolas QUINT

ÉTUDE DE L'EMPLOI
DU CONDITIONNEL DEUXIÈME FORME
EN OCCITAN MÉDIÉVAL
DANS LA SECONDE PARTIE
DE LA CANSO DE LA CROZADA

Rapport du C2 B8H,
fait sous la direction de:
M. Gérard GOUIRAND.
Année 1993 - 1994

LISTE DES ABRÉVIATIONS

C2F = Conditionnel 2ème forme.
oc = occitan.
ppp = plus-que-parfait.
CC = Chanson de la Croisade.
méd = médiéval.
cond = conditionnel.
imp = imparfait.
v. = vers.
fr = français.
esp = espagnol.
port = portugais.
prés = présent.
prét = prétérit.
[...] = transcription phonétique.
/.../ = transcription phonologique.
ind = indicatif.
subj = subjonctif.

PLAN DU MÉMOIRE

I. PRÉSENTATION	p. 1
A. Le conditionnel 2ème forme en occitan	p. 1
1) Origines et morphologie	p. 1
a) Étymologie	p. 1
b) Aperçu de la morphologie en langue médiévale	p. 1
2) L'emploi	p. 2
a) Langue médiévale	p. 2
b) Langue moderne	p. 2
B. La Chanson de la Croisade	p. 3
1) Le contenu de l'oeuvre	p. 3
a) Le cadre historique	p. 3
b) L'oeuvre dans l'Histoire	p. 3
2) La forme	p. 4
3) Les deux auteurs	p. 4
a) Deux auteurs pour un chef d'oeuvre	p. 4
b) Choix de la partie étudiée	p. 5
C. Buts du présent rapport	p. 5
II. RELEVÉ ET ANALYSE DES FORMES	p. 7
A. Présentation générale	p. 7
B. Essai de classification	p. 7
1) Les systèmes suppositives-conditionnelles réguliers	p. 7
a) Suppositives introduites par <i>si</i>	p. 7
b) Suppositive non introduite par <i>si</i>	p. 8
2) L'adresse au lecteur-la suppositive implicite	p. 9
a) Les phrases introduites par <i>ladoncs</i>	p. 9
b) Phrase sans mot çintroducteur	p. 10
c) Les quantitatives emphatiques	p. 11
3) Les systèmes sans suppositive	p. 12
a) Phrases au C2F avec <i>dever</i>	p. 12
b) Phrases au C2F avec d'autres verbes	p. 13
CONCLUSION	p. 14
BIBLIOGRAPHIE	p. 15

Je remercie Mr GOUIRAN qui m'a fourni des documents si providentiels.

I. PRÉSENTATION

A. Le conditionnel 2ème forme en occitan

1) Origines et morphologie

a) Étymologie

Le conditionnel 2ème forme occitan (C2F) est un temps présent dès les premiers écrits du Moyen-Âge en occitan. Il est issu du plus-que-parfait de l'indicatif latin.

Exemple: latin CANTAVERAM (j'avais chanté) > oc méd *cantera*.

Le C2F est donc un homologue:

- de l'espagnol *cantara*, employé comme pqp de l'ind au Moyen-Âge, et comme imp du subj dans la langue moderne, et comme cond pour les verbes *deber, haber, poder, querer*¹. Ansi *quisiera* peut signifier *que je voulusse* ou *je voudrais*, selon le contexte.

- du portugais *cantara*, qui a toujours la valeur latine du pqp ind, et parfois du conditionnel, dans quelques expressions figées, comme *pudera! tomara [falar tão bem como ele]!* = *si cela pouvait être ainsi! j'aimerais bien [parler aussi bien que lui]!*

b) Aperçu de la morphologie en langue médiévale

La morphologie de ce temps est très régulière:

- le radical est celui du prétérit 3è pers plur.
- les désinences en occ méd sont (de la 1ère sing à la 3è plur): **-a, -as, -a, -am, -atz, -an** [-a, -as, -a, -'am, -'ats, -an]. Les désinences des 1ère et 2è pers plur sont toniques, les autres sont atones.

Ceci vaut pour les verbes réguliers ou irréguliers.

¹ cf. **Systématique historique du mode subjonctif espagnol**, Gilles LUQUET, Klincksieck, PARIS, 1988, p. 79.

Exemples:

- verbe *cantar* = chanter. 3^e pers plur prêt: **canteron** [kan'teron]
> radical *canter-* + désinence **-a** = *cantera* [kan'tera]= *j'aurais, eusse/ il aurait, eût chanté.*
- verbe *esser* = être. 3^e pers plur prêt: **foron** ['foron]
> radical *for-* + désinence **-atz** = *foratz* [fo'rats]= *vous auriez, eussiez été.*

2) L'emploi

a) Langue médiévale

Ce temps se rencontre régulièrement dans la plupart des textes occitans médiévaux. Avec la déclinaison et les formes du prêt méd, il représente un des 3 écueils majeurs pour la compréhension d'un texte par une personne connaissant l'occitan standard, mais n'ayant pas suivi de cours de langue ancienne.

b) Langue moderne

Le C2F a presque totalement disparu du domaine occitan moderne, à la seule exception de quelques cantons du Limousin, où il s'est maintenu jusqu'à nos jours. Dans la région où il survit, ce temps présente les mêmes caractéristiques morphologiques que le C2F de l'oc méd.

Exemple: *tu aurias plan volgut que t'embracera* (1^{ère} pers sing)².

NB: il est possible que ce temps survive encore dans quelques autres régions reculées de langue occitane, car la dialectologie occitane reste lacunaire. De toute façon, ces régions, si elles existent, ne représentent qu'une très faible part (moins de 5%) du domaine linguistique moderne.

² Cet exemple et les informations fournies sur le C2F en oc moderne sont tirées de **La Conjugaison Occitane (Limousin)**, Yves Lavalade, Institut d'Estudis Occitans/ La Clau Lemosina, LIMÒTGES, 1987.

B. La Chanson de la Croisade

1) Le contenu de l'oeuvre

a) Le cadre historique

La chanson de la Croisade est une oeuvre littéraire écrite en occitan méd. Elle relate la *Croisade des Albigeois*. Cette guerre politico-religieuse opposa les Français du Nord, venus dans le Sud de la France extirper l'hérésie cathare (doctrine chrétienne manichéenne) aux habitants du Sud de la France, qui leur résistèrent, catholiques et cathares confondus le plus souvent.

Les croisés du Nord furent menés par Simon de Montfort, puis par son fils, Amaury. Les comtes de Toulouse, Raymond VI et Raymond VII, organisèrent et dirigèrent la résistance méridionale. Cette guerre dura de 1209 à 1229, et aboutit au Traité de Meaux, qui consacrait l'annexion du comté de Toulouse à la France, premier pas vers l'assimilation - progressive et totale - politique, juridique, et culturelle du Midi à la civilisation du Nord de la Loire.

b) L'oeuvre dans l'Histoire

Les événements relatés dans la CC couvrent la 1ère partie de la *Croisade des Albigeois*. Les principaux faits d'armes de la guerre sont évoqués: invasion des Croisés (Français du Nord ou *Franceses* dans la Chanson), bataille de Muret (1212, défaite méridionale), mort de Simon de Montfort en 1218 au siège de Toulouse. La chanson finit en 1219 sur les préparatifs des Toulousains qui s'apprêtent à subir le siège des armées du roi de France, parti lui aussi en croisade contre les cathares.

2) La forme

La CC est un poème épique. Elle est composée de laisses. Chaque laisse comporte un nombre variable de vers (d'une dizaine à plus de 200) de 12 syllabes. Tous les vers d'une laisse riment entre eux, à l'exception du dernier vers de chaque laisse. Le dernier vers est plus court que les autres 6 syllabes et annonce la laisse suivante:

- dans la première partie³, le dernier vers donne la rime de la laisse suivante.

³ Pour les 2 parties de la CC, cf. I. A. 3 plus bas.

Nicolas Quint – *Conditionnel 2e forme canso de la cruzada*, 1997, texte, p. 7

Exemple: *E no.ls laicha ichir/ Li baron de Tholosa no volgro suffrir* (laisse 81, v. 14 - laisse 82, v. 1, p 138).

- dans la 2ème partie, le dernier vers ne rime pas avec la strophe suivante. Mais son énoncé est repris, plus ou moins fidèlement dans le 1er vers de la laisse suivante.

Exemple: [son ab joi intratz] *Per defendre la vila/ Per defendre la vila vengon mot valedor* (laisse 162, v. 105 - laisse 163, v. 1), p 276.

Les vers assez longs et les dimensions variables des laisses donnent de la liberté au récit. Les rimes et le rythme, partout (ou presque) respectées, donnent néanmoins à l'oeuvre un bel équilibre formel.

3) Les deux auteurs

a) Deux auteurs pour un chef-d'oeuvre

La CC, en effet, est l'oeuvre de 2 auteurs successifs. Beaucoup d'oeuvres médiévales (cf. *Le Roman de la Rose* en ancien français) ont été commencées par un auteur, puis finies par un autre. Cependant, la CC présente une originalité particulière: les deux auteurs n'étaient pas du même camp pendant la guerre:

- L'auteur de la 1ère partie, Guillaume de Tudèle, était un clerc d'origine navarraise (*Tudela* est une petite ville au Sud de la Navarre espagnole contemporaine). Il était en faveur des Français du Nord, et a écrit 2749 vers, soit environ 1/3 de l'oeuvre. Ses laisses sont assez courtes (rarement plus de 30 vers) et sa langue est très gallicisante.

- L'auteur de la seconde partie est resté anonyme. Il est résolument en faveur des comtes de Toulouse, et commence son récit avec la bataille de Muret. Ses laisses sont longues (souvent plus de 100 vers) et sa langue est quasi-exempte de gallicismes.

b) Choix de la partie étudiée

En accord avec Mr GOUIRAN, j'ai décidé d'étudier spécifiquement les emplois du C2F dans la seconde partie de la CC. En effet:

- La langue maternelle de Guillaume de Tudèle n'était pas l'occitan, mais un dialecte hispano-roman (navarrais roman ou castillan).

Nicolas Quint – *Conditionnel 2e forme canso de la crozada*, 1997, texte, p. 8

- La langue écrite de Guillaume de Tudèle est chargée de gallicismes qui font douter de ses compétences réelles en occitan. Exemples: *comprea* (laisse 17, v. 24, p 60) ou *gi soi vostre parent* (laisse 31, v. 4, p 74) pour oc méd *comprada*, (*ieu*) *soi vostre parent* ≠ fr *achetée, je suis*.

Bien que le C2F soit présent dans la prose de Guillaume de Tudèle (j'ai personnellement relevé 51 formes), son emploi n'illustre probablement pas l'emploi réel de ce temps dans l'oc méd du XIIIème siècle.

L'auteur anonyme de la seconde partie, au contraire, qui semble avoir été un Toulousain⁴, s'est probablement exprimé dans sa langue maternelle (son oeuvre en tout cas, ne présente que peu ou pas de gallicismes). Ses écrits rendent donc sûrement mieux compte de la réalité linguistique occitane languedocienne de l'époque. Ceci explique mon choix spécifique de cette seconde partie.

C. Buts du présent rapport

La morphologie du C2F est bien connue, en oc méd, et même en oc moderne (cf. plus haut). Cependant, ce temps n'a, à ma connaissance, que rarement fait l'objet jusqu'à présent d'une étude spécifique de son emploi. Il est le plus souvent (cf. plus bas *op cit* en II) mentionné avec des exemples d'emploi peu variés. Mais ses spécificités sémantiques et sa place dans le système verbal ne sont pas suffisamment soulignées et définies.

L'occitan méd avait un temps simple de plus que l'oc moderne (aux restrictions près vues en I A 2 b). Ce temps devait avoir une valeur propre, un champ sémantique, verbal, autonome, qui justifiait son existence. Ce rapport vise donc à essayer de **comprendre** le C2F en oc méd, et non simplement à en proposer des traductions ou à en relever les formes.

J'essaierai donc de classer les formes relevées au cours de ma lecture de la seconde partie de la CC, afin de mettre en valeur les différents emplois et acceptions de ce temps.

⁴cf **La Chanson de la Croisade Albigeoise**, p 20, coll *Lettres Gothiques*, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, PARIS, 1989.

II. RELEVÉ ET ANALYSE DES FORMES

A. Présentation générale

J'ai relevé en tout 45 formes de C2F dans la seconde partie de la CC⁵. On a donc environ 1 C2F pour 150 vers (la seconde partie compte un peu plus de 6000 vers). Le C2F est donc une forme statistiquement rare dans l'oeuvre étudiée, mais il y apparaît néanmoins régulièrement.

B. Essai de classification

1) Les systèmes suppositives - conditionnelles réguliers

a) Suppositives introduites par *si*

Le C2F de la conditionnelle répond à une suppositive à l'imp subj. Il s'agit ici d'un phénomène de concordance systématique, relevé de manière plus générale par Jensen et Skårup⁶, et quicorrespond

- au fr moderne suppositive imp ind - conditionnelle au cond.
- à l'oc moderne suppositive imp ind/ imp subj - conditionnelle au cond.

La suppositive est systématiquement introduite par *si/ s' = si*.

L'exemple 1 pourrait être traduit par: *et si je l'avais en ma possession, il ne me siérait pas de réclamer.*

1 - *Senhors, si eu sabes que.l dans fos enantitz (...)*

Mais n'i agra, per ver, ses olhs e ses narritz, laisse 145, v. 29 à 31, p 218.

2 - *E si ieu la tengues no m'avengra a clamar*, laisse 151, v. 23 et 24, p 236.

3 - *Pero, si mals fos bes ni mentirs veritatz,*

Aqui on es orgolhs fora humilitatz, laisse 162, v. 41 et 42, p 274.

4 - *Car ieu pas no cujera, si la Crestiandatz*

Fos en un camp garnida, e nos del autre latz,

Qu'entre tots nos aguessan aunitz ni reüatz, laisse 162, v. 54 à 56, p 274.

⁵ Les références de pages renvoient à l'ouvrage suivant: DE TUDÈLA Guilhèm e Anonim, Chanson de la Croisade Albigeoise, éd bilingue, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, 1989, PARIS.

⁶ cf. The Syntax of Medieval Occitan, JENSEN, paragraphe 817, pp. 276 et 277, et Morphologie de l'Ancien Occitan, SKÅRUP, pp. 76 et 77.

5 - *E si.l seus mals coratges se tornes cambians*

*No **perderam** Toloza ni.ns **avengra** soans*, laisse 185, v. 40 et 41, p 366.

6 - *E si Dieus e Toloza o volgues cosentir,*

*Tot Pretz e tot Paratge **agran** fait sebelhir*, laisse 196, v. 23 et 24, p 430.

7 - *Senh'en coms de Montfort, si a Jhesu Crist plagues (...)*

*Vostra **fora** la vila e l'avens e l'arnes*, laisse 202, v. 73 à 75, p 468.

8 - *S'ieu saubes e ma terra qu'aitals fo lo secretz*

*Ni ieu ni ma companha no i **foram** esta vetz*, laisse 203, v. 26 et 27, p 472.

9 - *Estava dins las tendas en aici acerratz*

*Que si nos lo laissessam el nos **laichera** en patz*, laisse 204, v. 110 et 111, p 482.

10 - *Mas el s'en **penedera**, si lo reis no i vengues,*

Car la vila gardava.n Centolh d'Astaragues, laisse 210, v. 23 et 24, p 518.

11 - *Lo reis era mos senher; s'il me fos dreituriers,*

*Ez ieu **fora**.lh sempre leyls e vertaders*, laisse 213, v. 58 et 59, p 540.

b) Suppositive non introduite par *si*

Dans les deux cas, on a une suppositive au subj imp - *crezes, vis* - et une conditionnelle au C2F - *combatera, irascra*. La concordance des temps obéit donc au modèle évoqué en B1a.

Dans les deux cas, on pourrait gloser la suppositive par un équivalent en *si*:

- *car lui combattrait, si on l'en croyait* [= si on voulait suivre son conseil],
de bon coeur.

- *un autre père [que moi] s'irriterait [aussi] s'il voyait son fils mourir*⁷.

1 - *Dont lo valens coms joves a mot lo cor irat(...)*

*Car el se **combatera**, qui.l ne crezes, de grat*, laisse 180, v. 39 à 41, p 348.

2 - *Mas pero, per natura e segon qu'ieu m'albir,*

*Autre paire s'**irascra**, cant vis so filh morir*

Mas Dieus no fa semblansa que.l sia greu ni.l tir;

*Que cant lor **degra** aucire, fa nos dezenantir*, laisse 208, v. 66 à 69, p 506.

2) L'adresse au lecteur - la suppositive implicite

⁷ L'occitan moderne continue d'utiliser des suppositives introduites par *quand*. Témoin cette pastourelle en Languedocien du SE du Tarn: *M'aimi milhor mon pastorèl/ Qu'ame sa capa el m'acapta/ Que non pas lo vòstre castèl/ Quand soguèssa cent còps mait bèl = Je préfère mon berger/ Qui me couvre de sa cape/ À votre château/ Quand (même si) celui-ci serait cent fois plus beau.*

La **Chanson de la Croisade** est un texte épique. L'auteur cherche à rendre les hauts-faits de la croisade plus vivants aux yeux du lecteur en lui faisant imaginer ce qu'il aurait vu ou ressenti s'il avait été présent lors des événements⁸. Ces adresses au lecteur ont 4 caractéristiques:

- elles sont à la 2^e pers du plur du point de vue morphologique. Sémantiquement, il s'agit d'une forme de politesse, sing ou plur, qui s'adresse au lecteur, et a pour but de l'impliquer dans l'action.

- les impressions supposées du lecteur impliquent des verbes de sensation: *veire/ vezer* = **voir**, avant tout, mais aussi *auzir* = **entendre**, et aussi *semblar* = **(res)sembler** [auX yeux du lecteur].

- l'aspect hypothétique de l'impression ressentie par le lecteur est rendue par le C2F, qui a ici une valeur de conditionnel passé.

- la suppositive est implicite: aucune suppositive introduite par *si* n'annonce la conditionnelle.

J'ai distingué 3 types d'adresses au lecteur dans le corpus relevé.

a) Les phrases introduites par *ladoncs*.

Ce sont de loin les plus nombreuses. Il y en a 15 occurrences, soit 1/3 exactement du corpus relevé. *ladoncs*, et ses variantes *adoncas/ ladoncas*, introduisent systématiquement (dans l'ouvrage étudié) le C2F dans une phrase conditionnelle au passé. Ceci ne semble pas avoir été relevé dans les ouvrages que j'ai pu consulter.

L'exemple 1 proposé peut être traduit comme suit: *alors* [si vous aviez été là], *vous auriez vu les uns sauter, courir et s'élaner vers les autres (...)*.

On remarque la forte occurrence de formes potentielles *pogratz* + infinitif (9 sur 15) qui rendent les C2F encore plus hypothétiques (ou les conditionnelles moins probables).

L'exemple 15 ne revoie indirectement aux sensations supposées du lecteur, parle verbe *semblar*. On pourrait gloser par *vous auriez pu dire* [si vous aviez été là] *que cela a bien l'apparence* [pour vous, à vos yeux = ceux du lecteur] *d'une guerre*.

1 - Ladoncs *viratz*, *sautar*, *e correr*, *et destendre*,

⁸cf. **The Syntax of Medieval Occitan**, JENSEN, paragraphe 818, p. 277, *this particular syntax is characteristic of a construction that may be said to contain an «epic» viratz*, lit. 'you would have seen' (*i. e.*, *if you had been present*). Jensen donne ensuite 4 exemples d'emploi de la forme *viratz* dans ce contexte, mais n'élargit pas sa remarque à d'autres verbes comme *auzir*. Aucune forme avec *poder* au C2F + infinitif n'est citée.

Laiis d'els evas l'autre(...), laisse 157, v. 2 et 3, p 254.

2 - *Ladoncs pogratz vezer tanta balesta tendre*, laisse 157, v. 7, p 254.

3 - *Ladoncs pogratz vezer tant ausberc desmentit*, laisse 161, v. 75, p 270.

4 - *Ladoncs pogratz vezer tant caval ferverstit*

Don foron li senhor trabucat e fenit, laisse 161, v. 83 et 84, p 270.

5 - *Ladonc pogratz vezer li cal foron perit*, laisse 161, v. 89, p 270.

6 - *Ladoncs viratz remandre e partir a canteus*

Cambas e pes(...), laisse 165, v. 46, p 288.

7 - *Ladoncs pogratz vezer tant bel chaple bastir*, laisse 173, v. 31, p 318.

8 - *Ladoncs viratz plorar las donas e.ls tozetz*, laisse 176, v. 17, p 330.

9 - *Ladoncs viratz las donas e los baros dolens*, laisse 179, v. 69, p 344.

10 - *La doncs pogratz vezer mant cavaler armat*, laisse 188, v. 55, p 382.

11 - *Ladoncs pogratz veire mans ciris alumpnatz*, laisse 190, v. 94, p 396.

12 - *Ladoncas pogratz vezer tant ausberc resplandir*, laisse 196, v. 62, p 432.

13 - *Ladoncs auziratz planher tans baros cavalers*, laisse 205, v. 133, p 490.

14 - *Ladoncs auziratz planher los nafratz e.ls sagnens*, laisse 207, v. 83, p 500.

15 - *Adoncas pogratz dire, ans que.l camps fo culhitz,*

Que be sembla de guerra, laisse 209, v. 142 et 143, p 516.

b) Phrase sans mot introducteur

On n'a ici qu'un exemple. On peut interpréter cette conditionnelle de 2 façons différentes:

- C2F à valeur de cond passé. On est alors ramené à une phrase de type a) avec omission de *ladoncs*. [Si vous aviez été là] *vous auriez entendu partout des disputes et des cris*.

- la phrase est exclamative et suppositive. [Ah!] *si vous aviez pu* [en étant là à ce moment-là] *entendre ces disputes et ces cris* [!]. LeC2F aurait ici une valeur inhabituelle et remplacerait l'imp du subj. Cette valeur du C2F est peu probable.

Le type b) est très certainement une variable du type a).

1 - *De totas partz auziras tensonar e contendre*

Li uni del montar e l'autre del descendre, laisse 157, v. 20, p 254.

c) Les quantitatives emphatiques

Les 3 exemples relevés correspondent au schéma suivant: «il y en a tant [de sang/ destructions/ projectiles] **que** qqch pourrait se produire [C2F a valeur

potentielle]». Une idée de quantité entraîne une conséquence possible (hypothétique).

On retrouve à chaque fois:

- la quantité, sous-entendue. Le verbe *raiar* = **gicler, jaillir** implique une abondance de sang, l'adverbe *engalmens* pourrait être glosé par *si uniformément, de manière si totale[que..]*. De même la comparaison *coma ploia menuda* = [aussi denses] *qu'une pluie serrée* renforce l'idée de grande quantité de projectiles. À chaque fois, on pourrait gloser avec un *aussi/ tellement/ si* en fr ou *tant* en oc: *ne fan tant lo sanc raiar, per trastot tant engalmens, tant entremesclat*.

- le *que* comparatif (*tant...que*).

- la forme C2F à valeur potentielle.

NB: en **2**, la forme verbale est à la 3^e pers sing. L'adresse au lecteur n'est pas directe ici (pas de 2^e pers verbale). Elle est cependant implicite: *trastot om e bestia* a un sens propre = *tout homme ou bête*, mais aussi une valeur de pronom = *quiconque*. Ce quiconque inclut implicitement le lecteur. On pourrait gloser par *n'importe qui, y compris vous* [si vous étiez ici] *aurait pu y entrer sans interrompre sa course* Le nominatif *om* = **homme** n'a d'ailleurs gardé que sa valeur pronominale indéfinie en oc moderne, sous la forme *òm* [ɔn].

1 - *D'entrambas las partidas ne fan lo sanc raiar,*

Que trastota la porta viratz vermelhejar, laisse 139, v. 31 et 32, p 206.

2 - (...) *Que debrizan e trencan per trastot engalmens*

Que trastot om e bestia i pogra intrar correns, laisse 179, v. 5 et 6, p 340.

3 - *Mas li dart e las lansas (...) lai vengo afilet*

Coma ploia menuda pertot entremesclat,

C'apenas pogratz veire del blanc cel la clartat, laisse 188, v. 48 à 54, p 382.

3) Les systèmes sans suppositive

Pour les verbes *dever* et *voler* = **devoir, vouloir**, et quelques autres, le C2F est employé couramment avec la valeur du cond (présent ou passé) en fr et oc moderne.

a) Phrases au C2F avec *dever*

a1) Valeur polie ou d'atténuation

Dans les 2 cas, on a des formes à la 2^èpers plur de politesse. Le C2F a une valeur de politesse et de modestie⁹. Le C2F sert ici à atténuer le sens du verbe *dever* et à transformer un ordre (au prés ind: *vous devez faire cela...*) en conseil.

NB: la seconde forme du **2** pourrait être incluse également dans les systèmes suppositive/ conditionnelle du II A 1. On pourrait en effet gloser le v. 23 de la laisse 172 par *no los degratz destruire si per jujament no *fo*. On voit alors réapparaître une suppositive introduite par *si* avec un verbe à l'imp subj.

1 - Vos **degratz** intrar, senher, ab vostres palafres (...)

E so que vos mandessatz, om no i contradiches, laisse 171, v. 35 à 39, p 308.

2 - Depois que l'Apostoli vos dé electio,

Vos **degratz** ben gardar dreitura e razo,

Que no mesessetz Glieiza en tribulatio.

Que pois elh non an fait envas vos traicio

*No los **degratz** destruire si per jutjamen no*, laisse 172, v. 19 à 23, p 312.

a2) Valeur contrastive

Le C2F est employé pour rendre compte d'un fait qui devrait (ou pas) se produire et qui est opposé à - ou contrasté avec - la situation réelle.

Ainsi:

- en **1**, *leque* et le *cant* du **4** pourraient être traduits par **alors que, tandis que**. On pourrait traduire le **1** par: *si l'église l'accuse, alors qu' elle devrait le protéger*.

⁹ cf. **The Syntax of Medieval Occitan**, JENSEN, *It* [le C2F] *serves as a formula of politeness and modesty, especially with the verbs voler and dever* [*voler* n'est pas mentionné], paragraphe 819, p. 277.

Nicolas Quint – *Conditionnel 2e forme canso de la crozada*, 1997, texte, p. 15

- en **2**, le *e* est aussi contrastif: *nous devrions gouverner par le droit*, et [voilà que, ce qui se passe en réalité c'est que] *nous défendons le mal et combattons le bien*.

- en **3**, le comte de Toulouse dit au pape *qu'il n'aurait [en théorie] pas même dû pouvoir s'imaginer que lui et l'église auraient pu avoir tant de différends* [ce qui s'est produit en réalité].

1 - *E si la Gleiza l'encuza, que.lh **degra** esser guirens,*
Ela n'er encolpada e nos valdrem ne mens, laisse 148, v. 45 et 46, p 228.

2 - *Nos **degram** governar per bon dreit tot cant es,*
E recebem los mals e fam perir los bes, laisse 149, v. 38 et 39, p 230.

3 - *Cant te rendei Tolosa , cugei merce trobar;*
*Anc no cugei vezer ni.m **degra** albirar*
Qu'ieu ab la santa Glieiza pogues tant mescabar, laisse 151, v. 27 et 28, p 236.

4 - *Mas pero, per natura e segon qu'ieu m'albir,*
*Autre paire s'**irascra**, cant vis so filh morir*
Mas Dieus no fa semblansa que.l sia greu ni.l tir;
*Que cant lor **degra** aucire, fa nos dezenantir*, laisse 208, v. 66 à 69, p 506.

b) Phrases au C2F avec d'autres verbes

On remarque que *mais* introduit 2 fois de suite des propositions avec C2F. Il faudrait dépouiller d'autres textes pour voir si une conditionnelle introduite par *mais* conditionne l'emploi du C2F.

1 - *L'efans era tant joves e tant nescia res (...)*
*Mais **volgra** un auzelo o un arc o un bres*
*Que no **feira** la terra d'un duc o d'un marques*, laisse 149, v. 50 à 54, p 232.

2 - *Per defendre la vila vengon mot valedor(..)*
*Cui no platz ni agrada e **volgren** esser alhor*, laisse 163, v. 1 à 3, p 276.

3 - *Mais **valgra** que degus no fos vins ni nascutz*
Can omes senes armas nos an totz abatutz, laisse 184, v. 66 et 67, p 364.

4 - *E Dieus (...)* *nos a trameses aitals novels pariers*
*Que.ns fan un sobros naicher, que no.ns **agra** mestier*, laisse 192, v. 83 à 86.

CONCLUSION

J'ai essayé de classer rationnellement les formes C2F rencontrées au cours d'une lecture de la 2ème partie de la **Chanson de la Croisade**. Cette classification fait apparaître trois principaux types d'emploi du C2F en oc méd:

- 1) systèmes hypothétiques suppositive imp subj/ cond C2F.
- 2) systèmes hypothétiques avec suppositive implicite (domaine potentiel).
- 3) valeur cond polie ou contrastive, principalement avec les verbes *dever* et *voler*.

Les emplois 2) et 3) ne semblent concerner qu'un petit nombre de verbes et correspondent souvent à des formules déjà figées au moment où l'auteur les employait. L'emploi 1) en revanche témoigne d'un usage bien vivant dans la langue méd, et totalement disparu de nos jours dans la quasi-totalité des régions occitanophones.

Certains mots semblent déclencher l'emploi du C2F en oc méd, en particulier *ladoncs*, et peut-être *mais* dans certaines hypothétiques.

Cette classification a de nombreuses limites:

- elle est sûrement discutable par les critères mêmes employés pour la réaliser.
- elle ne porte que sur une demi-oeuvre littéraire et ne vaut certainement pas pour l'oc méd en général.

On y trouve néanmoins l'ensemble des formes de C2F (sauf oubli) présentes dans le texte étudié. Ces formes seront désormais plus facilement exploitables pour des recherches ultérieures sur cet étrange conditionnel 2ème forme, que nous ne connaissons pas encore dans toutes ses subtilités.

Quelques études sur le terrain dans les régions où il survit encore (cf. I B 2) éclaireraient sans nul doute des points restés obscurs ou à découvrir pour les spécialistes de l'occitan médiéval...

Affaire à suivre...

BIBLIOGRAPHIE

- ALIBERT Louis, Dictionnaire Occitan - Français selon les Parlers Languedociens, Institut d'Études Occitanes, TOULOUSE, 1988.
- ALIBERT Louis/ ALIBÈRT Loïs, Gramatica Occitana, Centre d'Estudis Occitans, MONPELHIÈR, 1976.
- DE TUDÈLA Guilhèm e Anonim, Chanson de la Croisade Albigeoise, éd bilingue, coll *Lettres Gothiques*, Le Livre de Poche, Librairie Générale Française, 1989, PARIS.
- GOUIRAN Gérard, Cours de langue occitane médiévale, module B5U de la Licence d'Occitan, Année scolaire 1992-1993, Université de Montpellier.
- HENRICHSEN Arne-Johan, Les phrases hypothétiques en ancien occitan, Étude syntaxique, A/ S John Griegs Boktrykkeri, Historisk-antikvarisk rekke Nr2, Universitetet i Bergen, Årbok 1955, BERGEN 1955.
- JENSEN, The Syntax of Medieval Occitan, eiheftezur Zeitschrift für Romanische Philologie, 208, TÜBINGEN, 1986.
- LAVALADE Yves, La conjugaison occitane (limousin), Institut d'Estudis Occitans-La Clau Lemosina, 1987, LIMOGES.
- LEVY Emil, Petit Dictionnaire Provençal-Français, Carl Winter - Universitätsverlag, HEIDELBERG, 1976.
- LUQUET Gilles, Systématique historique du mode subjonctif espagnol, Klincksieck, PARIS, 1988.
- SKÅRUP Povl, Morphologie de l'Ancien Occitan, Université d'Aarhus.